

STRUCTURE FEDERATIVE
« OBSERVATOIRE DES SOCIETES DE L'OCEAN INDIEN »

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
COMPTE -RENDU

Date : Mardi 7 Décembre 2010 - 10h30/13h00 Salle A400

Participants :

- Michel WATIN pour l'unité de recherche « Langues, Textes et Communications »
- Yvan COMBEAU pour la sous unité de recherche « CRESOI » (Océan Indien : Espaces et Sociétés)
- Jacques TUAL pour la sous unité de recherche « CRLHOI » (Contacts de Cultures, de Littératures et de Civilisations)
- Claude FERAL pour la sous unité de recherche « ORACLE » (Contacts de Cultures, de Littératures et de Civilisations)
- Pascal DURET pour le DIMPS (De 10h45 à 12h20)
- Dominique LEPELLEY pour le CEMOI
- Grégory KALFLECHE pour le CRJ
- Valère LEE CHING KEN, Délégué aux Structures Fédératives de Recherche (assiste sans voix délibérative)

Membre représenté :

- Jean Michel JAUZE pour la sous unité de recherche « CREGUR » (Océan Indien : Espaces et Sociétés) par Yvan COMBEAU

Membre excusé :

- Dominique STRASBERG, VPCS

Le Comité de pilotage se réunit sur l'ordre du jour suivant :

1. Formalisation de l'appel à projets pour l'année 2011
2. Composition du comité scientifique
3. Questions diverses

La réunion débute à 10h35.

1. FORMALISATION DE L'APPEL A PROJETS (AAP) POUR L'ANNEE 2011

a) Calendrier

Michel WATIN commence par annoncer le calendrier qui lui semble le plus pertinent pour le lancement du premier appel à projets de l'OSOI.

- Diffusion de l'appel à projets : 17 décembre ou mi-janvier
- Clôture des réponses à l'aap : 25 février 2011
- Arbitrage : Mercredi 2 mars 2011
- Notification et mise à disposition des crédits : Lundi 14 mars 2011

- Fin de la consommation des crédits : 30 novembre 2011

Pour Michel WATIN, l'objectif affiché est d'avoir une production à la fin de la première année réelle de fonctionnement de la structure fédérative.

Grégory KALFLECHE demande si les crédits de la structure fédérative seront les seuls sources de financement pour d'éventuels appels à projets pour 2011. En effet, pour lui, rien d'autre n'a été présenté en Conseil Scientifique Plénier de l'établissement. Il indique que mis à part les Contrats d'Objectifs et de Moyens, qu'il estime essentiellement dédiés aux sciences, il ne reste comme moyens de financement, que ce que le Président a présenté sous le terme de « grands projets ». Dans sa réflexion avec Dominique LEPELLEY, il évoque l'idée d'un projet de Maison des Sciences Humaines et Sociales.

Michel WATIN indique que l'évolution de l'OSOI vers une structure de type « Maison des Sciences de l'Homme » a été proposée dans l'habilitation soumise à l'AERES.

b) Cadrage de l'appel à projets

Michel WATIN avance que pour ne pas disperser le potentiel de recherche et se retrouver avec une multitude de projets, il propose des orientations plus fines pour cadrer l'appel à projets 2011, conformément à ce qui avait été arrêté lors du dernier Comité de pilotage.

Ainsi, il propose de financer un nombre limité de projets interdisciplinaires par thème en incitant les équipes à répondre sur :

- 2 propositions sur le thème « Territoires et Mobilités » dont le cadrage est proposé par Jacques TUAL, et dotées entre 20 et 22000 euros
- 2 propositions sur le thème « Risques et Développement » dont le cadrage sera fait par Dominique LEPELLEY et Grégory KALFLECHE, et dotées entre 20 et 22000 euros
- 1 proposition sur le thème « Pouvoir et Réseau » dont le cadrage est proposé par Yvan COMBEAU (en annexe), et dotée entre 11 et 15000 euros.

Il ne fournit qu'une fourchette pour chaque thème pour pouvoir redimensionner en fonction des réponses et de la taille des équipes.

Grégory KALFLECHE regrette ce cadrage. Il estime que le texte de l'OSOI définit assez bien les zones de recherche de la structure fédérative, et qu'il n'y a pas lieu de contraindre sur les thèmes. Pour lui, dans le cadre des appels à projets, il s'agit de favoriser l'excellence plutôt que la répartition.

Jacques TUAL rappelle que la structure fédérative ne dispose que de peu de budget, et que pour lui deux projets sur le thème qu'il anime lui semblent raisonnables.

Dominique LEPELLEY affirme qu'il existe un risque d'explosion si l'on ne prend pas des précautions en amont.

Yvan COMBEAU rappelle que cette orientation n'est que l'application de la décision prise en Comité de pilotage du 10 Novembre 2010, décision prise à l'unanimité.

Pascal DURET rappelle que les recommandations de l'AERES étaient d'engager des projets sur les 3 axes.

Jacques TUAL propose des pistes notamment pour le cadrage du thème dont il est animateur. Son but étant de faire adhérer les chercheurs sur un titre et de leur demander d'apporter un éclairage à la question du point de vue de leur discipline.

Yvan COMBEAU expose également le cadre dans lequel il souhaite inscrire son appel à projets, et indique qu'il l'a fait, conformément aux instructions du dernier Comité de pilotage. Pour lui, ce cadrage reste modeste mais nécessaire, pour aboutir sur un séminaire d'une journée.

Grégory KALFLECHE demande quels sont les résultats attendus de recherche, quelle est la manière dont ses collègues voient ce travail collectif de recherche, et si ces projets doivent être pluriannuels

Michel WATIN indique qu'en tant qu'administrateur provisoire, il voudrait que ces travaux qui seront engagés aboutissent à :

- Des publications soumises à expertise
- Des publications sur le futur site web de l'OSOI si possible
- Une manifestation physique dont la forme reste à définir.

En ce qui concerne la pluri annualité, Michel WATIN indique que ces projets pourront prétendre à des financements de l'OSOI les années suivantes, sous forme amendés ou pas. Il aimerait également que dans ce cas ces projets puissent élarger également sur des financements extérieurs.

Enfin, il indique que selon lui les réponses à l'appel à projets doivent se faire sur la base du travail des animateurs. Les chercheurs doivent ensuite dire de quelle manière ils peuvent éclairer le projet.

La réponse doit selon lui tenir en 5 pages maximum, plus une bibliographie.

Grégory KALFLECHE réaffirme son opposition à la répartition forfaitaire selon les thèmes si on entre dans une vision pluriannuelle. De plus, il indique que ce mode de fonctionnement est n'est pas un appel à projets, mais plus un appel à contribution.

Il indique que depuis sa prise de fonction en tant que directeur du CRJ, il a demandé à ses collègues de monter des projets pluridisciplinaires entrant dans les thèmes de l'OSOI. Il en a 5 qui sont quasiment finalisés. Il regrette la démarche retenue et indique qu'en ce sens, aucun des 5 projets montés ne pourront jamais être concrétisés.

Dominique LEPELLEY indique que le CEMOI a également 3 projets pluridisciplinaires qui sont prêts, et à ce titre il comprend la position de son collègue du CRJ. Néanmoins, il comprend également ce désir de cadrage, même si sur son thème cela lui est plus difficile à mettre en œuvre.

Michel WATIN dit qu'il comprend la position de Grégory KALFLECHE. Il estime que pour un premier appel à projets, il est nécessaire de cadrer et d'orienter les demandes. Son expérience en Faculté de Lettres et Sciences Humaines est un facteur sur laquelle il s'est appuyé pour demander cette orientation. Il reconnaît que cela peut être interprété comme un appel à contribution.

Il craint que sans ce jalonnement, il y ait un foisonnement de projets, notamment avec des demandes financières extravagantes, sans pour autant qu'il y ait de la qualité.

En ce qui concerne les critères, Grégory KALFLECHE dit qu'au final, cela lui semble superflu de les définir, dans la mesure où il y aura une répartition a priori des financements de l'OSOI.

Pour clore le débat, Michel WATIN décide de mettre aux votes sa version de l'appel à projets avec des orientations prédéfinies contre celle de Grégory KALFLECHE. Il se pliera ainsi à la décision du Comité de pilotage.

La proposition de Michel WATIN recueille 5 voix pour et une contre (Grégory KALFLECHE).

c) Critères de sélection/notation pour l'appel à projets

Michel WATIN expose les critères qui lui semblent pertinents pour l'appel à projets :

- Pertinence de la dimension Océan Indien du projet
- Aspect international
- Recherche pluridisciplinaire sur le thème proposé
- Présence de bibliographie scientifique
- Collaborations nationales et internationales avec d'autres projets
- Pluridisciplinarité de l'équipe de recherche
- Nombre de jeunes chercheurs impliqués
- Nombres de disciplines différentes
- Adéquation avec les thèmes de recherche des laboratoires
- Durée du projet
- Eléments valorisables à la fin de la première année
- Débouchés possibles (publications, colloques, séminaires)
- Nombre de thèses en cours
- Propositions de thèses à entamer sur le sujet
- Nombres de sujets de M2 possibles

Grégory KALFLECHE indique que ce sont surtout des critères classiques pour des appels à projets de « Lettres ». Il indique que certaines sont non pertinentes, notamment pour le CRJ. Le comité indique qu'il sera tenu compte des spécificités de chacune des disciplines lors de l'étude des dossiers.

2. COMITE SCIENTIFIQUE

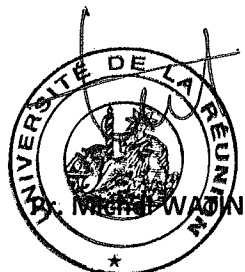
La composition du Comité Scientifique est renvoyée à une date ultérieure. Les membres du comité de pilotage continuent à centraliser les différents noms.

Michel WATIN rappelle donc les prochaines phases de l'appel à projets :

- Rédaction de l'appel à contribution + les 3 textes d'orientation pour la fermeture (17 décembre) voire la mi-janvier
- Diffusion de l'appel à projets à la mi-janvier
- Retour des réponses par les animateurs au 25 février 2011
- Comité de pilotage à la première semaine de mars 2011

La séance est levée à 12h50.

**L'administrateur provisoire de la structure
fédérative
« Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien »**



Le secrétaire de séance


Valère LEE-CHING-KEN